s3as
Villeurbanne

RAPPORT D'ACTIVITES

Année 2020

S3AS Rue De la Baïsse (RDB)

SOMMAIRE

PRESENTATION DU S3AS.....4

Agrément.....4
Principaux axes du projet et missions du s3as.....4

PUBLICS ACCOMPAGNES.....6

Présentation des publics accompagnés.....6
Suivi de la file active et liste d'attente.....7
Evolution de la population.....10
Scolarité.....11
Insertion professionnelle..... 12
Suivi des 3 ans.....13

ACTIVITÉ..... 14

Données chiffrées.....14
Ouverture du service..... 15
Les activités récurentes..... 15
Les projets de l'année.....25

TRAVAIL EN PARTENARIAT..... 28

Le travail avec les familles.....28
Les partenariats et les conventions..... 29

ORGANISATION DU SERVICE..... 31

Le projet de service.....31
L'organisation interne.....32
La demarche qualité.....33
Les évenements indésirables.....34
Suivi des fiches actions CPOM.....34
Maintenance / travaux / aménagements..... 35

RESSOURCES HUMAINES..... 36

Organigramme.....36
Mouvements du personnel.....37
Ajustement de poste.....38
Actions de formation.....39

PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2021..... 40

PRESENTATION DU S3AS

AGREMENT

Le S3AS rue de la Baïsse est autorisé pour une capacité de 72 places depuis le nouvel arrêté du 22 juin 2018. Ses conditions d'organisation et de fonctionnement sont définies par les articles D. 312-111 à D. 312-122 du Code de l'Action Sociale et des Familles qui précisent notamment que peuvent être créés des « *services d'aide à l'acquisition de l'autonomie et à la scolarisation apportant, d'une part, l'ensemble des moyens de compensation du handicap, de développement de la vision fonctionnelle, d'apprentissage des techniques palliatives, d'autre part, les soutiens pédagogiques adaptés et assurant la mise à disposition des matériels et équipements spécialisés* ».
Dans le cadre du CPOM associatif signé en 2018, deux places supplémentaires ont été affectées au S3AS afin de poursuivre un accompagnement auprès des jeunes de plus de 20 ans dans le cadre de leur projet scolaire (poursuite des études), professionnel (insertion et maintien dans l'emploi) et social (vie autonome et citoyenne).

Le S3AS est installé, 26 Rue de la Baïsse à Villeurbanne, à proximité du CTRDV, du S3AS Rue de France, de la Cité Scolaire René PELLET et du CAMSP DV avec lesquels il travaille en étroite collaboration.

PRINCIPAUX AXES DU PROJET ET MISSIONS DU S3AS

Comme tout SESSAD la mission du S3AS est d'étayer la scolarisation, la formation, la socialisation et l'insertion professionnelle des jeunes suivis, en proposant des accompagnements adaptés à leurs besoins de compensation en matière de déficience visuelle, en tenant compte de leur âge et en collaboration avec leur famille, leur lieu de scolarisation, et leur environnement social, et de leurs troubles associés.

L'APPUI A LA SCOLARITE :

- Intervention d'enseignants spécialisés, mis à disposition par l'éducation nationale, auprès de l'élève, auprès de l'enseignant de la classe, et des AESH

- Mise en lien avec le CTRDV pour l'adaptation des documents,

- Aide à l'utilisation des adaptations informatiques (apprentissage du clavier, Zoomtext, synthèse vocale…),

- Adaptation à la déficience visuelle des programmes d'EPS ou des activités sportives extra-scolaire,

- Proposition de recommandation et mise en place de rééducations orthoptique de la vision fonctionnelle,

– Intervention sur le temps périscolaire et la demi-pension, sensibilisation de la communauté éducative à la déficience visuelle,

– Accompagnement à l'orientation scolaire ou professionnelle (choix formation, recherche de stage…).

L'APPUI A L'ACQUISITION DE L'AUTONOMIE :

– Intervention en activité de la vie journalière et en locomotion en collaboration avec le CTRDV

– Soutien psychologique, suivi en psychomotricité,

– Organisation de séjours éducatifs durant les vacances scolaires ou de regroupement autour d'activités,

– Rééducation orthoptique, afin de favoriser l'utilisation des capacités visuelles dans le quotidien,

– Accompagnement des jeunes et des familles dans les démarches administratives

– Accompagnement des jeunes majeurs dans l'exercice de leurs droits et dans leurs projets d'insertion sociale et professionnelle.

PUBLICS ACCOMPAGNES

PRESENTATION DES PUBLICS ACCOMPAGNES

Le public accompagné par le S3AS est âgé de 6 à 20 ans, il est composé de jeunes scolarisés du primaire à l'université, en formation professionnelle ou en recherche d'emploi.

ORIGINE GEOGRAPHIQUE :

	Sectorisation des admissions réalisées			Sectorisation de l'ensemble des personnes accompagnées au 31/12			
	Garçons	**Filles**	**Total**	**Garçons**	**Filles**	**Suivi des 3ans**	**Total**
Métropole de Lyon	9	8	**17**	41	24	25	**90**
Autres villes du Rhône	0	3	**3**	6	12	9	**27**
Ville limitrophes Rhône	1	0	**1**	2	1	2	**5**
Autres villes	0	0	**0**	0	0	8	**8**

La répartition géographique des jeunes évolue peu : ils sont majoritaires sur la métropole de Lyon et de moins en moins nombreux sur les départements limitrophes. En effet, au vu de la liste d'attente, les jeunes du Rhône sont prioritaires, les autres départements ayant aussi une offre S3AS.

RÉPARTITION DES JEUNES PAR ÂGE :

	L'âge des jeunes accompagnés de l'effectif au 31/12					
	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 17 ans	18 à 19 ans	20 ans et +	**Total**
Garçons	18	24	6	2	0	**50**
Filles	11	12	12	2	0	**37**
Suivi des 3ans	2	6	3	6	27	**44**
total	31	42	21	10	27	**131**

	L'âge des jeunes accompagnés admis dans l'année				
	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 18 ans	19 ans et +	**Total**
Garçons	7	2	1	1	**11**
Filles	6	3	2		**11**
total	13	5	3	1	**22**

	L'âge des jeunes sortis dans l'année					
	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 17 ans	18 à 19 ans	20 ans et +	**Total**
Garçons	1	6	1	3	5	**15**
Filles		1	1	1	3	**6**
Suivi des 3ans			1	1	3	**5**
total	1	7	3	5	11	**26**

La tranche des primaires et collégiens restent la plus fortement représentée, les admissions se situent essentiellement sur cette tranche aussi. Dans le cadre du suivi des 3 ans, se sont essentiellement des jeunes de +20 ans pour qui l'accompagnement S3AS s'est terminé du fait de leur âge.

RÉPARTITION DES JEUNES PAR TYPE DE DEFICIENCES ET PATHOLOGIES :

Le S3AS étant spécialisé dans la déficience visuelle, tous les jeunes qui y sont orientés ont à titre principal une déficience visuelle. Des jeunes présentes d'autres troubles associés (référencés ci-dessous uniquement ceux diagnostiqués).

Répartition de l'ensemble des jeunes accompagnées dans l'année par catégorie en fonction des déficiences						
	Déficiences intellectuelles	Autisme - TED	Troubles du psychisme	Troubles du langage et des apprentissages	Déficiences auditives	Déficiences visuelles
A titre principal						107
à titre associé	8	1		4	1	
	Déficiences motrices	Déficience métabolique	Cérébro-lésions	Polyhandicap	Troubles du comportement et de la communication	Autres déficiences
A titre principal						
A titre associé	1	4	1		2	

*Ce tableau n'inclut pas les jeunes qui sont dans le suivi des 3ans.

répartition des jeunes accompagnés au 31/12 selon leur type de déficience visuelle								
Acuité visuelle				*Pathologies*				
<1/10è	1 à 4/10è VP normale	1 à 4/10è VP altérée	Non testable	Rétiniennes	Glaucomes	Neurologiques	Troubles de la réfraction	Anomalies du segment antérieur
23	8	54	2	41	2	20	21	3

*Ce tableau n'inclut pas les jeunes qui sont dans le suivi des 3 ans.

Comme en 2019, nous constatons une augmentation des enfants scolarisés en primaire qui ont des difficultés aux niveaux de l'apprentissage de la lecture et des mathématiques, voire sur la posture « d'élève ». En entrant dans une démarche d'inclusion, le S3AS permet à des enfants qui, avant, étaient orientés systématiquement à la Cité Scolaire René Pellet de s'inscrire plus encore dans leur environnement en restant dans leur école de quartier.

SUIVI DE LA FILE ACTIVE ET LISTE D'ATTENTE

Le service propose différentes modalités d'accompagnement prenant en compte les besoins des jeunes et les attentes des familles. Le jeune peut être accompagné en « haute intensité », en « basse intensité » ou en suivi des trois ans. Un jeune peut passer d'une modalité à l'autre en fonction de l'évolution de sa situation et/ou de son handicap. Ces différentes modalités d'accompagnements font suite à la nécessité de travailler en file active, et de pouvoir apporter une réponse au plus proche des besoins des jeunes, ainsi avec trois modalités d'accompagnement le service s'assure d'apporter une réponse à un plus grand nombre de jeunes.

– L'accompagnement Haute intensité :

Cet accompagnement est proposé à des jeunes considérés comme prioritaires. Ils bénéficient d'au moins deux accompagnements par semaine (pédagogique, éducatif, rééducatif). Un Projet Individuel d'Accompagnement (PIA) est rédigé en collaboration avec la famille et le jeune en début d'année. Ce PIA identifie les besoins du jeune et les objectifs fixés pour l'année. En fin d'année, une évaluation est faite du projet d'accompagnement.

– L'accompagnement Basse intensité :

L'accompagnement en basse intensité se décide lors d'une réunion de préparation du PIA.
Les modalités du suivi en basse intensité sont élaborées avec le jeune et sa famille en présence de l'éducateur coordinateur et de la direction. Chaque jeune garde un référent. Un éducateur assure ce rôle pour l'ensemble des jeunes concernés. Il a la responsabilité de prendre contact au moins deux fois par an avec chaque jeune pour vérifier si des besoins émergent. Le jeune peut solliciter l'éducateur à tout moment. Une réunion en cours d'année permet de faire le point en équipe sur ces jeunes et leurs besoins.

– Le suivi des trois ans :

Pour les jeunes qui ne sont plus notifiés ou dont l'acuité visuel ne correspond plus à l'agrément, le S3AS a mis en place le suivi des trois ans qui vient baliser la sortie du jeune durant trois ans. Les professionnels en charge de cette mission s'assurent que le jeune est bien inscrit dans son environnement et que les relais du service sont mis en place.

FILE ACTIVE :

La file active est de 145 jeunes accompagnés par le service en 2020. 133 jeunes ont été accompagnés en 2019.
Cela représente une augmentation de **9 %** de l'activité du service.

File active moyenne mensuelle				
Mois	**Capacité autorisée en places ambulatoire**	**Nbre de jeunes accompagnés dans le trimestre**	**Capacité autorisée en places suivi des 3ans**	**Nbre de jeunes accompagnés dans le trimestre**
JANV - MARS	70	88	2	37
AVR - JUIN	70	90	2	37
JUIL - SEPT	70	109	2	43
OCT - DEC	70	88	2	44
Moyenne		**93,75**		**40,25**
Taux file active	**1,34**		**20,12**	

	Capacité autorisée en places	**Nbre de personnes accompagnées**	**Nbre d'actes (directs et indirects)**
Activité contractualisée et/ou prévisionnelle	72		**5875**
Activité réalisée	72	145	**7200**

LISTE D'ATTENTE :

Nous avons une liste d'attente de 7 jeunes au 31 décembre 2020. Ce nombre relativement faible s'explique par la mise en place, depuis 3 ans, de liste à haute et basse intensité et à de nombreuses admissions en 2020.

Les jeunes sur liste d'attente peuvent bénéficier d'intervention ponctuelle (préconisation, mise en place d'outils de compensation, transcriptions du CTRDV…). Ces premiers contacts nous permettent également de repérer les situations prioritaires.

FLUX DE LA POPULATION :

- **Entrants :**

Le service a fait un grand nombre d'admission en 2020 (22 admissions en 2020 contre 15 en 2019). Une grande majorité des jeunes étaient déjà inscrit dans un parcours médico-social avec une structure spécialisée dans la déficience visuelle (CAMSP déficience visuelle ou du S3AS RDF).

Procédures d'admission de l'année						
Nombre de notification reçues	Nombre de contact famille	Nombre d'admissions			Refus d'admission	
		Garçon	Fille	Total	par l'ESMS	par les parents
26	**22**	11	11	**22**	0	0

- **Sortants / durée :**

Durées d'accompagnement dans l'ESMS			
Jeunes Accompagnés de l'effectif au 31/12		Jeunes sortants durant l'année civile	
< 1 an	5	< 1 an	0
> 1 an et < 2ans	8	> 1 an et < 2ans	1
> 2ans et < 3ans	5	> 2ans et < 3ans	3
>3 ans et <4 ans	8	>3 ans et <4 ans	2
> 4 ans et <5 ans	5	> 4 ans et <5 ans	1
> 5ans et < 6 ans	11	> 5ans et < 6 ans	1
> 6 ans	45	> 6 ans	13
	87		**21**

Durée Moyenne en jours	
Nombre total de sortants	Durée totale en jours calendaires
22	59440

*Ces tableaux n'incluent pas les jeunes qui sont sortis du suivi des 3ans.

- **Parcours :**

Provenance des personnes accompagnées admises dans l'année	
CAMSP	10
SESSAD	7
Autre Etablissement médico-social	1
Sans accompagnement médico-social	4
Provenance non connue	0

Situation des sortants	Garçons	Filles	Suivi des 3ans	Total
Emploi milieu ordinaire	2	1	1	4
Emploi secteur protégé				0
Poursuite Formation professionnelle	7	3	4	14
Réorientation ESMS	6	1		7
Recherche d'emploi /mission locale				0
Situation de rupture sociale				0
Sans solution (connue)		1		1
Autres				0
Totaux	**15**	**6**	**5**	**26**

EVOLUTION DE LA POPULATION

Pour une file active de 145 jeunes, la répartition entre les différentes modalités d'accompagnement est la suivante :

- 83 en Liste Haute Intensité d'Accompagnement (HIA), (70 en en 2019)
- 17 en liste Basse Intensité d'Accompagnement (BIA), (18 en 2019)
- 45 en suivi des trois ans (34 en 2019)

En 2020, le service a accompagné 12 jeunes de plus qu'en 2019. Les deux tranches d'âge restent relativement stables même si on note une diminution du nombre de jeune entre 6-10 ans et 18-19 ans.

Comme en 2019, nous constatons une augmentation des enfants scolarisés en primaire qui ont des difficultés aux niveaux de l'apprentissage de la lecture et des mathématiques, voire sur la posture « d'élève ». En entrant dans une démarche d'inclusion, le S3AS permet à des enfants qui, avant, étaient orienté systématiquement à la Cité Scolaire René Pellet de s'inscrire plus encore dans leur environnement en restant dans leur école de quartier.

Au niveau des troubles, nous observons de plus en plus de pathologies d'origine neurologique, avec des jeunes ayant des troubles associés. Une réflexion est actuellement menée pour développer de nouveaux partenariats, en particulier au niveau du soins (psychique, moteur…) afin de pouvoir compléter les réponses apportées par le S3AS pour répondre à l'ensemble des besoins spécifiques de chaque jeune.

SCOLARITE

En décembre 2020, l'ensemble des jeunes accompagnés par le S3AS sont en formation (cursus éducation nationale, formation professionnelle ou études supérieures). Ils sont tous scolarisés à temps plein, dans leur établissement de secteur (ou établissement de leur choix lorsqu'il y a dérogation ou pour les lycéens).
Pour les jeunes en suivis des 3ans, 34 jeunes poursuivent leur formation, 10 jeunes sont en situation de travail (recherche d'emploi ou en situation d'emploi).

SCOLARISATION INDIVIDUELLE			
Type de scolarité	**Nombre de jeunes de l'effectif au 31/12**	**Dont ceux bénéficiant d'un dispositif ULIS**	**Nombre de jeunes du suivi des 3 ans**
Primaire	31	1	2
Collège	31		3
Lycée Général	19		2
Lycée Pro	4	1	
Etudes supérieures	1		27
Formation professionnelle (CFA, CRP, organisme…)	1		

Du fait de leur déficience visuelle, certains jeunes n'ont pas accès à la lecture « en noir », même sous format agrandis ; ils utilisent dans ce cas le braille. Un jeune utilise quotidiennement les 2 supports. En 2020, nous n'avons pas de jeune qui lit uniquement sous forme audio (mais ce support est utilisé en complément pour de nombreux jeunes pour diminuer la fatigue visuelle et liée à la concentration).

Support de lecture	
Noir	Braille
76	11

Pour les jeunes « Noiristes », il est nécessaire de leur fournir des supports de travail agrandis, plusieurs possibilités pour cet aménagement scolaire, cumulables selon les besoins et le niveau d'autonomie :

- Supports agrandis (livres scolaires, littérature, tout autre support utilisé en classe) : ils sont réalisés par le service de transcription du CTRDV ou par les enseignants de classe (quand il s'agit de feuilles polycopiées à passer d'un A4 à un A3).

- Utilisation de matériel de grossissement : télé-agrandisseur, longue-vue, souris-scanner

- Utilisation de matériel informatique : ordinateur, tablette ; qui nécessite que les enseignants transmettent leurs cours + devoirs sur une clé USB.

L'accès à la lecture du tableau reste un point crucial pour les jeunes déficients visuels. L'aide humaine est souvent indispensable dans ce cas (copie, lecture), ce qui explique que 85% des jeunes du service

bénéficient d'une AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap) mutualisée ou individualisée s'il y a d'autres besoins. L'utilisation d'une tablette (avec une bonne résolution et un appareil photo performant) est une des pistes pour rendre le jeune plus autonome, mais elle nécessite certaines capacités et un temps d'apprentissage.

Pour les jeunes braillistes, le passage à l'outil numérique braille est rapidement envisagé, dès les bases de lecture braille consolidées. En effet, il facilite le quotidien du jeune (outil moins lourd et encombrant que la Perkins + les feuilles brailles) mais aussi le travail des enseignants de classe (possibilité de lecture du travail fait sur un écran).

La pertinence d'utiliser un de ces outils (ordinateur classique ou braille, tablette…) est évaluée conjointement entre l'enseignant spécialisé du service, le jeune et sa famille et au besoin, l'orthoptiste ou un ergothérapeute du CTRDV. Une demande de MPA est ensuite réalisée avec la famille. Le temps que le jeune soit doté de son MPA (entre 1 an et 1,5 ans d'attente), l'apprentissage débute avec un prêt de matériel entre le S3AS et la famille du jeune.

INSERTION PROFESSIONNELLE

L'action concerne les jeunes collégiens de 4ème et 3ème, les lycéens en formation professionnelle en 1ère et terminale, en recherche de stages, en poursuite d'études, susceptibles de quitter la scolarité et ceux qui entrent dans la vie professionnelle. En décembre 2020, cela concerne 17 jeunes.

L'insertion professionnelle comprend également le travail sur l'insertion sociale et citoyenne, en permettant de préparer les jeunes à leur sortie de la scolarité, les accompagner dans leur autonomie en vue de l'insertion scolaire, universitaire, professionnelle, et sociale.
Cet accompagnement peut se présenter sous la forme :

- D'entretiens individuels : afin de déterminer les besoins et les demandes, réfléchir sur l'orientation, aider le jeune à se projeter dans son insertion scolaire ou professionnelle et le soutenir dans l'élaboration et la réalisation de ses projets.

- D'accompagnements pour la recherche et la présentation sur des lieux de stages ou des lieux de formation (par exemple une visite à l'IFMKVD a été réalisée pour un groupe cette année).

- D'informations sur leurs droits et sensibilisation sur les différents organismes (MDPH, CAF, CPAM, Mairie etc.)

Un groupe « Insertion sociale et professionnelle » s'organise au sein du S3AS depuis 2018, il est composé de l'assistante de service social, de la coordinatrice de parcours et d'une éducatrice. La définition des objectifs et missions de ce groupe est cours de réécriture, en commun avec le S3AS RDF.

SUIVI DES 3 ANS

Depuis la signature du CPOM en 2018, le service bénéficie de 2 places supplémentaires afin d'assurer le suivi des 3 ans.
Le suivi des 3ans est défini par l'*article* ***D312-122 du CASF (établissements et services prenant en charge des enfants ou adolescents atteints de déficience visuelle grave ou de cécité)****: « L'établissement ou le service assure l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle de l'adolescent à sa sortie. Afin d'apporter son appui au jeune et à sa famille, en liaison avec les services administratifs et sociaux compétents auxquels il ne se substitue pas, il apporte son concours aux démarches nécessaires pour faciliter l'insertion professionnelle et l'insertion sociale. Cet accompagnement est poursuivi sur une durée minimum de trois ans. »*

Sur l'année 2020, 49 jeunes ont bénéficié du suivi des 3ans. La majorité des jeunes accompagnés ont plus de 20ans, le suivi s'étant mis en place avec la fin de leur notification d'orientation à 20 ans. Un contact (téléphonique ou mail) est fait tous les trimestres pour les jeunes en « veille » ou tous les mois pour ceux bénéficiant d'un accompagnement plus rapproché.

Il est parfois nécessaire, pour certains jeunes, de prolonger ce suivi d'une année supplémentaire car les besoins et/ou demandes arrivent tardivement (par exemple nous sommes sollicités pour accompagner un jeune vers les dispositifs d'insertion vers l'emploi à la fin de ces études supérieures).

Les jeunes sortants du service pour être accompagnés par un autre service médico-social spécialisé dans la DV ne bénéficient pas de ce service (pour éviter un doublon).

Le projet du suivi des 3 ans, qui viendra compléter le projet de service, est en cours d'écriture. Il sera finalisé en 2021. Il est commun aux deux S3AS du Rhône.

ACTIVITE

Lors du premier confinement, les professionnels ont tous été amenés à travailler en distanciel. Une activité a pu se maintenir à travers des réunions en visio-conférence et des échanges entre les professionnels par téléphone mais également à travers le maintien de suivis individuels et groupaux et le lien avec les familles. La modification des pratiques d'accompagnement a perduré jusqu'à la fin de l'année scolaire 2020, certains jeunes n'étant pas retournés en classe. L'impact de la crise sanitaire se traduit par une répartition des actes qui est différentes des années précédentes. Le travail en distanciel a pu permettre aussi à certains professionnels de proposer davantage d'accompagnement (en gagnant du temps sur les déplacements).

DONNEES CHIFFREES

Depuis janvier 2016, les actes sont saisis par les professionnels sur MEDIATEAM qui est un support informatique au service du dossier de l'usager. Le comptage ne semble toujours pas refléter parfaitement la réalité de l'activité. La méthode de comptage a subi différentes modifications au cours des dernières années.

DONNÉES CHIFFRÉES USAGERS :

Activité par type d'accompagnement	
	Nbre d'actes
Acc individuel (séances + bilan)	3092
Réunion (ESS, PIA, rencontres…)	261
Sensibilisation classe	3
Acc groupe (dont séjour)	89
Action co auprès des familles	2
Totaux	3447

DONNÉES CHIFFRÉES PROFESSIONNELS :

Activité par type de catégories professionnelles							
Catégories professionnelles	**Total actes 2019**	**Total actes 2020**	**Actes directs**	**Actes indirects**	**Transport**		**ETP présent**
					Heures	**ETP**	
Educateurs spécialisés	2588	2474	724	1750	245:50	0,185	4,75
Coordinateur de parcours	371	657	285	372	7:25	0,005	0,45
Assistants de service social	202	343	149	194	1:45	0,001	0,5
Enseignants spécialisés	1614	2001	1546	455	783:05	0,906	4,25
Professeur d'EPS	274	296	148	148	39:15	0,030	1
Orthoptistes	347	425	177	248	99:55	0,075	0,65
Orthophonistes		35	14	21			0
Psychomotriciens	586	559	279	280	127:40	0,096	1
Psychologues	234	402	251	151	20:40	0,015	0,4
Libéraux conventionnés		8	8				
Totaux	**6216**	**7200**	**3581**	**3619**	**1325:35**	**1,313**	**13**

L'équivalent temps plein (ETP) que représente les temps de transport pour les professionnels est de 1.3 ETP contre 2.14 en 2019. Le confinement eu un impact important.

OUVERTURE DU SERVICE

Le calendrier d'ouverture couvre l'année scolaire et non l'année civile. De janvier à décembre 2020, le service était ouvert 204 jours. Du fait de la situation sanitaire, le calendrier a été modifié : les samedis destinés aux regroupements de jeunes ou temps familles ont été annulé, mais le service a assuré une permanence durant toutes les vacances de printemps.

LES ACTIVITES RECURENTES

EDUCATEURS SPECIALISES / COORDINATEURS

Les éducateurs spécialisés du service assurent une double mission : un accompagnement éducatif auprès des jeunes et de leurs familles et une mission de coordination de projet de l'enfant (travail de réflexion, d'élaboration et de rédaction du PIA conjointement avec la famille à partir des échanges pluridisciplinaires). Il travaille avec l'enfant mais aussi son environnement ; des actions sont donc menées auprès/avec :

- Des partenaires (éducation nationale, MDM, foyer de vie, internat de la CSRP, CMP, CAMSP, CTRDV…)
- La famille (rencontres, accompagnements, entretiens…)
- L'enfant : par des accompagnements en individuel, en groupe.

- **Description des accompagnements individuels :** (quelques exemples)

- La scolarité / les études : aide aux devoirs, intervention éducative en classe ou sur le périscolaire, journée d'intégration, participation aux ESS et réunions de pré-rentrée ; mise en place de stages découverte, soutien à l'apprentissage de l'outil informatique…
- Le parcours de vie : accompagnements divers vers d'autres structures spécialisées (scolaire ou ESMS) ou du droit commun (centre social, établissement scolaire, établissement de soins…),
- L'ouverture et la connaissance du monde : mise en place d'activité individuelle extérieure : bibliothèque ; prise de repère commerces (étiquetage, rayons, etc…) ; adaptation de jeux, accompagnement vers des activités culturelles et sportives.
- L'autonomie dans les activités de la vie quotidienne : situations d'expérimentations dans les déplacements en ville ; apprentissage des transports en commun, habillage ; cuisine ; courses ; hygiène et prendre soin de soi ; choix et adaptations des jeux familiaux. Lien avec le CTRDV, bilans

avec les différents rééducateurs et prise en charge commune. Prendre le relais des suivis en ergothérapie et/ou en locomotion.

- **<u>Description des accompagnements collectifs</u> :**

Interventions auprès de l'enfant et de ses camarades de classe pour favoriser et travailler la socialisation (à travers des temps de cantine et périscolaires, temps de jeux réunissant l'enfant déficient visuel et des camarades de classe ou via des temps de sensibilisation à destination de la classe dans laquelle est l'enfant en situation de handicap visuel), temps de repas hebdomadaire au service avec plusieurs enfants pour travailler le lien social, formation d'un binôme d'enfants pour proposer une découverte des jeux adaptés à la déficience visuelle, développer les compétences et favoriser les échanges autour du handicap.

- **<u>Les regroupements de l'année 2020</u> :**

Regroupement	Objectifs généraux	Description	Nombre de jeune
Bilans éducatifs	Observation des compétences des jeunes entrant dans le service	Déplacement, courses, confection du repas ou d'un gâteau pour les primaires, gestion du repas, jeux collectifs / bowlings, relation aux autres,	4 bilans en 2020 pour 15 enfants
Villa Primaires	Travail sur la séparation, pour les enfants qui n'ont jamais dormi à l'extérieur de chez eux.	Confection repas, temps avec un conteur, endormissement, réveil, confection de sablés, relation aux autres. Du vendredi soir au samedi matin avec nuitée	6 enfants (primaire)
Villa Lycéens	Être entre paires, relation aux autres, gestuelle	Confection repas, bowling, jeux. Du vendredi soir au samedi midi avec nuitée.	7 jeunes (lycéens)
Ateliers Pâtisserie	Gestuelle dans la confection des gâteaux, relation aux autres.	Confection gâteaux avec une professionnelle, gestion du pique-nique, jeux collectifs	10 enfants (primaire)
Sortie neige	Pratiquer une nouvelle activité, contact avec les chiens, relation aux autres	Temps avec les chiens, jeux, échanges avec les professionnels (musher).	13 enfants (primaire)
Cirque	Découverte d'activités adaptées, relation aux autres	Avec une école de cirque, découvertes des activités sur une journée.	12 enfants (primaire)
Accrobranche	Se retrouver entre paires, pratiquer une activité sportive sécurisée, dépassement de soi.	Site accrobranche, menée et surveillée par des professionnels du parc. Évolution sur des parcours de niveaux différents.	6 jeunes (collégiens)

COORDINATRICE DE PARCOURS

La coordinatrice de parcours accompagne des jeunes sur les questions :

- Liées à l'orientation post 3ème ou réorientation, (voire post 4ème pour une orientation en 3ème prépa métiers) et post –bac (informations, guidage voire accompagnement pour Parcoursup),

- D'insertion professionnelle pour les personnes en recherche d'emploi ou de formation complémentaire (à l'issue de leur cursus) : écoute, recueil des envies d'orientation, réflexion sur le concept de poste de travail et pas uniquement de métier, s'interroger sur le champ des possibles et des limites vis-à-vis du profil DV des jeunes et de leur capacité d'autonomie de travail, information sur les démarches professionnelles (inscription PE, CAP EMPLOI, Garantie Jeunes de la mission locale).

Elle a la référence des projets de quelques jeunes en haute intensité, avec la mise en place de suivi hebdomadaire et en charge le suivi des 3ans (contacts mensuel ou trimestriel selon les situations). Dans le cadre du suivi des 3 ans, en l'absence de PIA, quelques accompagnements s'appuient sur des « feuilles de route » avec des objectifs ciblés par le jeune et la coordinatrice (démarches à réaliser avant le prochain appel de la coordinatrice puis du jeune).

Un important travail de mise en relation est réalisé avec les partenaires extérieurs comme les chargés de mission handicap, formation et insertion (MEDEF, des CRCI et CMA, Centre de Gestion, de la FIDEV, de l'APRIDEV, HANDIRECT), les CFRP de Lyon et autres départements, les prescripteurs (Pôle EMPLOI, CAP EMPLOI, Missions locales), l'AGEFIPH, les entreprises, les associations et professionnels spécialisés sur les outils adaptés (formateurs de l'AVH, de l'UNADEV, de l'APRIDEV, de CECCIA et Eurobraille).

ASSISTANTE DE SERVICE SOCIAL

L'assistante de service social a pour mission :

- **L'accompagnement social des familles :**

  - Conseil, écoute, orientation, accompagnement dans les démarches pour l'ensemble des questions administratives concernant la déficience visuelle de leur enfant.
  - Veille pour le respect des délais et accompagnement dans la constitution du dossier MDPH.
  - Accompagnements hors champs de la déficience visuelle quand il s'agit de demandes ponctuelles (logement, droits des étrangers, aides financières, etc.).

- **L'accompagnement des jeunes dans leur projet d'insertion socio-professionnelle :**

  - Suivis réguliers ou ponctuels, en fonction des besoins / demandes.
  - Accompagnement des adolescents et jeunes adultes dans les démarches administratives. Travail d'autonomisation, de responsabilisation. Connaissances des principales institutions : CAF, CPAM, MDPH, impôts, etc. Elaboration de dossiers administratifs, accompagnement dans les démarches obligatoires en lien avec le passage à la majorité.

– Accompagnement dans l'autonomie : recherche / accès d'un logement autonome, recherche de banques, médecins, services de proximité.

- En lien avec l'assistante sociale du S3AS RDB, **création de fiches pratiques** afin de :

  - Rendre accessibles aux jeunes des informations synthétiques sur leurs droits de jeunes majeurs.
  - Transmettre les coordonnées de partenaires extérieurs pour une prise relai sur un plan social et/ ou professionnel
  - Favoriser la prise d'autonomie des jeunes dans la vie quotidienne.

Ce travail sera à poursuivre en 2021

ENSEIGNANTS SPECIALISES

Les enseignants spécialisés ont pour mission l'accompagnement de la scolarité des élèves déficients visuels. Ceci comprend :

– Apprentissages du braille et des gestes techniques associés,
– Apprentissage de l'informatique adaptée et mise en place de l'utilisation des outils numériques en classe,
– Renforcement des apprentissages fondamentaux (lecture et mathématiques),
– Conseils aux équipes enseignantes pour les adaptations pédagogiques,
– Formation/conseils aux AVS/AESH
– Concertations et liens avec les différents professionnels (orthoptiste, psychomotricienne, EPS spécialisée, éducateur spécialisé, etc.) pour la réussite du parcours de scolarisation,
– Adaptations pédagogiques et transcription de documents,
– Actions de sensibilisation et d'information sur le handicap visuel,
– Evaluation des besoins de matériels adaptés et prêt d'outils avant dotation MPA.
– Travail sur la prise d'autonomie des élèves (exprimer ses besoins, sa fatigue, oser demander de l'aide)
– Travaux en groupes de pairs : élève déficient visuel avec certains élèves voyants de la classe pour favoriser la coopération et l'inclusion.

- **Les suivis de l'année 2020**

Suivis	Hebdo	Quinzaine	Autre	Ponctuel	Nombre de bilans
Non-voyant	5	2		1	2
Malvoyant	38	17	4	7	2

- **Les perspectives pour l'année 2021**

– Mettre en œuvre le livre atelier Préhistoire auprès de plusieurs classes

– Proposer un mini-stage en informatique auprès d'un groupe d'élèves (déjà fait en 2018)

– Créer une mallette de sensibilisation et d'information à la déficience visuelle à destination des enseignants en classe d'inclusion.

– Renouveler le projet pédagogique.

PROFESSEUR D'EPS

Le professeur d'EPS spécialisé dans la déficience visuelle a pour mission de permettre aux jeunes de bénéficier :

– D'une pratique d'EPS adaptée,
– De participer à des compétitions Handisport pour rencontrer et se confronter à d'autres jeunes déficients visuels,
– De temps d'échanges avec d'autres jeunes déficients visuels, à travers la pratique d'activités physiques adaptées.

- **Description des accompagnements individuels**

– Conseiller les enseignants sur les adaptations nécessaires au jeune en EPS.
– Assurer un enseignement adapté auprès des jeunes déficients visuels,
– Favoriser les échanges entre élèves déficients visuels et voyant, notamment en proposant une initiation au Torball au plus grand nombre.
– Conceptualiser des évaluations adaptées, en lien avec les contenus enseignés à la classe et évaluer les pratiques
– Prêter du matériel adapté.
– Accompagner des jeunes dans une voie compétitive à plus ou moins long terme.

- **Les suivis de l'année 2020**

Toutes les semaines, un groupe sport, en commun avec le S3AS RDF est organisé.
Les jeunes sont majoritairement suivis sur un ou plusieurs cycles de sport.

Suivis	Hebdo	Quinzaine	Autre	Ponctuel	Nombre de bilans
Non-voyant	2		2		
Malvoyant	14			38	

PSYCHOMOTRICIENNES

La psychomotricienne agit par l'intermédiaire du corps auprès de la personne considérée dans sa globalité. Elle utilise les possibilités de mouvement du corps, d'expression et de relation. En travaillant sur le corps, nous cherchons à permettre une évolution psychique, à aider à retrouver un meilleur équilibre qui favorise un ajustement plus harmonieux avec l'environnement.

La population déficiente visuelle du SAAAS éprouve plus particulièrement des difficultés dans la découverte et l'exploration du mouvement (praxies, coordinations et dissociations, graphisme, équilibre…), dans la prise de conscience de son corps, dans la découverte et la maîtrise de l'espace et de l'environnement et dans les interactions avec les autres. Les séances de psychomotricité s'ouvrent donc sur un soin global visant au développement de la conscience de soi, de l'aisance motrice en considérant la place du handicap visuel dans la construction de soi.

- **Les suivis de l'année 2020**

Suivis	Hebdo	Quinzaine	Autre	Ponctuel	Nombre de bilans
Non-voyant	2				1
Malvoyant	7	9			5

- **Description des accompagnements individuels**

Les accompagnements des jeunes enfants (6-11 ans) sont privilégiés compte tenu de la demande et de la liste d'attente, de fait les accompagnements des plus grands (12-20 ans) sont rares bien que des besoins soient repérés (conscience corporelle, image du corps, détente…).
Est proposé, aux enfants les plus jeunes, un travail centré sur les expériences motrices et corporelles par l'intermédiaire du jeu.
La plupart des suivis sont hebdomadaires mais certains ont lieu aussi une semaine sur deux. Dans l'optique transdisciplinaire, d'autres professionnels (psychologue, éducateur…) ont assisté ponctuellement aux séances individuelles. Des parents ont également été invité lors de séances afin de faciliter la compréhension du travail réalisé et de favoriser une cohérence générale de notre intervention.
Des bilans sont proposés en cas de besoin, notamment pour des nouveaux arrivants signalés par nos partenaires extérieurs, en interne ou par la famille. Chaque bilan psychomoteur implique un entretien en amont puis un entretien de restitution ainsi qu'un temps de prise de notes et de rédaction.

- **Les activités sportives**

Sur des activités sportives, la psychomotricienne apporte son regard spécifique sur l'investissement corporel, la conscience de soi et l'appréhension des potentialités et limites des jeunes. Cela permet également de voir les jeunes dans une situation différente. Les objectifs d'un travail en groupe sont d'essayer de travailler sur la « rencontre » de l'autre à travers un travail corporel, une expérimentation de l'espace, du geste, de la motricité fine, un travail autour de l'aisance motrice et la prise de conscience du corps et de ses limites.

ORTHOPHONISTE

En 2020, une orthophoniste, ayant auparavant une expérience auprès des jeunes déficients visuels, a pu être présente durant 6 demi-journées afin d'effectuer 4 bilans auprès de jeunes du service pour

lesquels l'équipe pluridisciplinaire se questionnait sur l'origine des besoins et les réponses à apporter. Suite à ces 4 bilans, 2 jeunes ont entamé un suivi orthophonique en libéral.

ORTHOPTISTES

L'orthoptiste a pour mission d'évaluer, rééduquer et réadapter les capacités visuelles des jeunes atteints de déficiences visuelles et autres troubles associés. Elle a aussi une mission conseil auprès des familles, partenaires et de l'équipe pluridisciplinaire.

- **Evaluer les capacités et limites visuelles**

Bilan orthoptique des jeunes du service pour déterminer les potentialités visuelles et les axes de rééducation s'il y a lieu. Etude de la vision sensorielle (acuité visuelle, vision des couleurs, œil directeur…) ; de la fonction motrice (strabisme, nystagmus, paralysie, motricité oculaire…) et de la vision fonctionnelle (communication visuelle, saisie de l'information, organisation du geste, stratégies visuelles…) Réalisation d'examens complémentaires en ophtalmologie (vision des couleurs et des contrastes, champ visuel par confrontation)

- **Rééduquer / réadapter**

Rééducation de la fonction visuelle afin de permettre le développement de la vision fonctionnelle en lien avec les apprentissages scolaires. Et réadaptation de la fonction visuelle et des stratégies visuelles liées au potentiel visuel restant et aux besoins en matière d'autonomie.

- **Coordination du dossier ophtalmologique du jeune**

Contact des ophtalmologistes traitants pour recueillir les données visuelles médicales nécessaire au suivi du jeune et lien avec les orthoptistes libérales qui suivent certains jeunes pour savoir les axes de travail et les progrès du jeune afin de les transmettre à l'équipe. Information des professionnels du service sur la compréhension du handicap et de la vision fonctionnelle du jeune accompagné.

- **Les suivis de l'année 2020**

Suivis	Hebdo	Quinzaine	Autre	Ponctuel	Nombre de bilans
Non-voyant		1			1
Malvoyant	8				18

PSYCHOLOGUE

Le psychologue accompagne les jeunes déficients visuels avec ou sans troubles associés ainsi que leurs familles. Il repère et valide les besoins des jeunes, en étroite collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire et les parents. Il met à leur disposition et assure, en accord avec leur projet individualisé d'accompagnement, un espace de parole, de soutien thérapeutique dont les modalités diffèrent en fonction de leurs besoins, avec pour objectif le bien-être du jeune, la gestion adaptée de son handicap et son autonomie.

- **Les suivis de l'année 2020**

Suivis	Hebdo	Quinzaine	Autre	Ponctuel	Nombre de bilans
Non-voyant		1	1	3	
Malvoyant	2	1	4	14	2

- **Description des accompagnements individuels**

– Travail en entretien individuel, principalement autour du handicap visuel : mal-être, problèmes psychologiques liés à la cécité ou à la mal voyance, refus des outils palliatifs, outils adaptatifs, stratégies vicariantes, questionnement à propos de l'orientation scolaire et professionnelle, du projet de vie, de l'autonomie, de l'intégration en milieu ordinaire, etc.
– Evaluation des difficultés pouvant être liées à l'intégration en milieu ordinaire
– Soutien au développement global et aux apprentissages scolaires (construction du lien aux autres, travail sur les émotions et leur mise en mot, construction des représentations de l'environnement…)
– Réalisation de bilans psychologiques (principalement à destination de la MDPH, dans le cadre de l'orientation scolaire)
– Accompagnement des parents et des fratries autour de l'annonce et du vécu du handicap

ACTIONS COLLECTIVES

Les actions collectives ont été les plus impactées du fait de la situation sanitaire. Certaines actions ont pu être menées partiellement (avec annulation de nombreuses séances), d'autres actions n'ont pas du tout été mise en place cette année.

- **Groupes sport**

Le groupe sport permet :

– D'enseigner des activités adaptées (torball, cécifoot, showdown), ou des activités adaptables (escrime, course d'orientation…) en verbalisant les consignes, en prenant le temps de décrire, toucher le matériel installé, en produisant des cartes en relief adaptées...

– De travailler autour de l'investissement corporel, la conscience de soi et l'appréhension des potentialités et limites des jeunes.

– De développer la notion de cohésion de groupe et de respect de l'autre, grâce aux échanges, de trouver sa place dans le groupe et faire une place à l'autre au travers ses situations de jeux collectifs.

– D'encadrer des jeunes lors des compétitions : préparation aux épreuves, au rythme de vie quotidienne qui s'y rapporte, à la vie en groupe (respect, entraide, émulation)

Deux groupes ont fonctionné en 2020 les mercredis après-midi. Ils sont tous les 2 en commun aux 2 S3AS :

– Un groupe de 17 jeunes, du CE2 à la 6ème, mené par une psychomotricienne, le professeur d'EPS et un éducateur (à tour de rôle).

– Un groupe de 9 adolescents, mené par le professeur d'EPS

– Le groupe des plus jeunes a pu participer à une seule compétition cette année avant le confinement : celle de Vittel d'athlétisme sur deux jours avec une nuitée.

- **Scénodrame**

Dispositif innovant, cette médiation de groupe par le biais de matériel concret permet non seulement une lecture du fonctionnement de la personnalité, mais également de travailler la coopération, les habiletés sociales, l'anticipation et la gestion du temps, les capacités verbales (représentation et narration) et sociales (raconter, expliquer son histoire en se mettant au niveau de son interlocuteur), ainsi que le développement de l'imagination.

Ce groupe est animé par la psychologue, une psychomotricienne et une éducatrice spécialisée. Il est destiné aux 6/14 ans en fonction de leur développement psychoaffectif et cognitif, en groupe de 3 participants. Il se déroule dans une salle d'activité aménagées (au S3AS RDF) le mercredi matin.

Cinq séances ont pu être maintenues en 2020. Ce groupe a bien fonctionné car les trois participants étaient complémentaires. Cela a favorisé une régulation des interactions et des enjeux propres à chacun. Les histoires inventées ont pu être reprise par les autres membres du groupe et entraient alors en résonnance, des rivalités ont aussi pu être notées. Chacun a adhéré et investi cette médiation, ils ont pu exprimer le plaisir pris à participer au groupe et à jouer avec les objets.

- **Groupe jeunes filles**

Ce groupe s'adresse aux jeunes filles de 15 à 22 ans accompagnées par le service (file active et suivi des 3 ans). Il a pour objectif général d'apporter l'information et la connaissance indispensable aux jeunes filles pour comprendre leur changement vers l'âge adulte.

- Aborder et explorer au sein d'un groupe les sujets liés à l'intimité, le suivi médical féminin, la féminité, l'esthétique, la confiance en soi, la diététique, l'estime de soi, etc.

- Créer un groupe suffisamment rassurant pour que les jeunes filles puissent échanger en toute confiance, en ayant la parole libre.

- Repérer les professionnels compétents pour chaque questionnement et pouvoir ensuite les solliciter directement pour répondre à leurs besoins.

Trois professionnelles sont chargées de l'animer : la coordinatrice de parcours, une éducatrice spécialisée et l'assistante de service social. Le groupe se réunit tous les 2 mois (avec une alternance soirée / journée) pour réaliser des activités ludiques, temps conviviaux ou autour d'une thématique avec intervenant extérieur.

En 2020, 9 jeunes ont participé aux 3 regroupements qui ont pu être maintenu (sur 7) :

- Présentation des objectifs du groupe/ préparation du repas, temps convivial / connaissance du groupe autour du repas. (SAAAS – RDF).

- Atelier avec socio-esthéticienne / repas en commun

- Repas en commun/échange sur des sujets les préoccupants/accrobranche.

- **Sensibilisation en classe**

Tous les ans, le service mène aux jeunes accompagnés de réaliser des sensibilisations auprès de leurs classes. Ces sensibilisations peuvent être proposées par le service qui a repéré des difficultés de socialisation dans la classe (moquerie, mise à l'écart…) afin que les camarades puissent se rendre compte des difficultés du jeune liées à sa malvoyance ou pour aider le jeune à s'affirmer et accepter d'utiliser ses outils spécifiques face à ses camarades. Les sensibilisations se déroulent en plusieurs temps, selon l'âge des jeunes :

- Présentation théorique de la basse vision

- Mise en situation en groupe avec des lunettes de simulation à la basse vision : déplacement, activités scolaire (lecture, écriture, recopier un tableau…), activités sportives, initiation au Torball.

- **Les perspectives pour l'année 2021**

- Poursuite du groupe jeunes filles avec l'intervention du planning familial

- Poursuite des groupes sport

– Poursuite du scénodrame avec un nouveau groupe de jeune.

– Reprise groupe albinisme, en commun avec le S3AS RDF (groupe mis en œuvre en 2019)

LES PROJETS DE L'ANNEE

- **La matinée « écrans »**

Cette matinée était un temps d'information destinée aux familles afin de les sensibiliser à l'usage des écrans. Les familles questionnent régulièrement l'équipe sur la fatigue supplémentaire et les risques de perte de vision que pourraient entrainer l'usage important des écrans. Avec l'aide de l'association « 3 6 9 12 » et du CTRDV, qui ont pu apporter leurs expertises et des réponses plus techniques, la matinée a permis :

– D'aborder les règles importantes pour adapter l'usage des écrans aux enfants, avec ou sans handicap ainsi que les effets et adaptations spécifiques à la déficience visuelle et donner des pistes de compréhension et d'aide dans la gestion quotidienne des écrans.

– D'apporter un éclairage et tenter de répondre aux questions des familles sur le lien écrans et déficience visuelle.

La question des écrans restant une préoccupation importante pour les familles, il sera intéressant de renouveler ce temps d'information et de partage afin de toucher davantage de familles.

- **Les nouvelles modalités d'interventions liées au confinement**

Lors du premier confinement, les professionnels de l'équipe ont maintenu une activité en distanciel. Un lien hebdomadaire a été entretenu avec chaque jeune et sa famille par le biais d'appel téléphonique, de mail ou de visio. Le choix des outils et moyens de médiation a été réalisé en fonction des besoins et demandes des familles mais également des ressources de chacun. Un tableau spécifique de référencement de cette activité a été réalisé.

– Aide à la poursuite de la scolarité : aide aux devoirs, séances pédagogiques, prise en main à distance des PC des élèves via l'interface TeamViewer (permettant la mise en place de séances de travail et le support technique pour pallier les difficultés techniques), supports de travail apporté au domicile.

– Soutien psychologique et moral : entretien avec les jeunes et les familles, temps de jeux, cuisine

– Entretien physique : création de vidéo fitness, cours de fitness en visio, échanges sur la pratique physique

- Poursuite de certains soins : fiches individualisées d'activités psychomotrices (envoyées par mail et expliquées par téléphone ou visio), séances de psychomotricité

- Prêt de ressources : ressources numériques (prêt de PC et tablettes), jeux, supports divers…

- A la sortie du confinement, des visites à domicile et des temps de répit en dehors du domicile ont pu être proposés aux jeunes et à leurs familles. Des activités sportives en individuel ou binôme ont également été mis en place autour du domicile des jeunes (vélo, trottinette, course, piscine).

- **La Brève :**

Également issus du confinement et afin de permettre aux familles de garder le contact avec le SAAAS, de donner des ressources et des informations pour traverser cette période exceptionnelle, une « Brève », gazette numérique, a été créée par plusieurs professionnels des 2 S3AS (éducatrices, psychologue, psychomotricienne, orthophoniste, assistantes de service social).
De mars à juin, 8 gazettes ont vu le jour. Les familles ont apprécié ce lien régulier et cette ressource (cf enquête de satisfaction).

- **Adaptation du jeu de la « Bonne Paye »**

Ce projet a pour objectif de créer un outil favorisant la découverte et la connaissance des institutions administratives et financières. Il se fait en lien avec l'insertion sociale et professionnelle, mené en collaboration par les deux SAAAS par les deux assistantes de service social, une psychologue, une éducatrice et le Tactilab.

Cet outil permettra de travailler :

- De travailleur la planification, organisation, gestion du nombre, respecter les règles et aspect social d'être en groupe

- Se projeter dans la vie de tous les jours, faire des choix, support à l'élaboration sur la manière d'appréhender le monde.

- Appréhender la gestion budgétaire et la manipulation de la monnaie

Perspectives 2021 : finaliser l'outil et créer un set de carte pour des enfants plus jeunes.

- **Scénodrame / projet d'adaptation du matériel et demande de financement**

Au-delà de la médiation mise en place auprès des groupes de jeunes, un travail de réflexion transdisciplinaire sur la création d'un matériel unique et adapté à la déficience visuelle est mené avec l'objectif de développer une médiation pouvant être diffusée auprès du public DV (et plus largement à tout autre public ayant des besoins spécifiques.

Pour cela, des rencontres ponctuelles entre les professionnelles des groupes scénodrame des 2 S3AS (3 psychologues, 1 orthophoniste, 1 psychomotricienne, 2 éducatrices spécialisées) ont été organisées pour mutualiser les observations, remarques, analyse de positionnement professionnel. Des contacts réguliers avec l'association Clinique et Créativité, représentée par Brigitte Baron Preter (à l'origine de la médiation), nous permettent de partager notre réflexion.

Plusieurs axes de travail ont débuté :

- Définir les forces et faiblesses du matériel utilisé actuellement

- Définir un cahier des charges du matériel spécifique et rechercher des partenariats pour sa création

- Développer des outils d'évaluation de la médiation

Ce travail se poursuivra en 2021 avec l'objectif de constituer un dossier d'appel à projet et d'obtenir des financements pour développer ce projet innovant et spécifique à la déficience visuelle.

TRAVAIL EN PARTENARIAT

LE TRAVAIL AVEC LES FAMILLES

Les professionnels ont un contact régulier avec les parents dans le cadre de l'accompagnement :

- Visites trimestrielles du coordinateur soit au service, soit à domicile
- Contact téléphonique au début et fin d'un accompagnement
- Rencontre avec le coordinateur pour la préparation et/ou l'élaboration du PIA, et lors de l'ESS.
- Disponibilité des professionnels en cas de demande de RDV.
- Co-construction du PIA avec les parents et/ou les jeunes

Le service propose plusieurs manifestations aux familles :

- Pour les jeunes : regroupement durant les vacances scolaires, week-end villa, séjours
- Pour les parents et fratries : café des parents, réunion d'information, temps ludique parents-enfants, matinée fratrie, sensibilisation à domicile, journée famille SARADV…

En 2020, du fait de la situation sanitaire, la majorité des manifestations familles prévues n'ont pu se réaliser (seul une matinée « écrans » et 2 weekend-end villa).

Par le biais du réseau SARADV, une journée famille devait être organisée le samedi 4 avril 2020 sur les « sports, loisirs, culture et déficience visuelle ». La direction et le professeur de sport ont participé à l'organisation de cette journée, annulé du fait du confinement. Elle sera probablement reconduite en octobre 2021 ou printemps 2022.

Il n'y a pas de groupe d'expression (CVS) des usagers, les parents sont difficiles à mobiliser collectivement pour des questions autour du fonctionnement de la structure. Des enquêtes de satisfaction ou sur des thématiques précises sont réalisées tous les 2 ans. En 2020 une enquête a été réalisé pour connaitre la satisfaction des familles sur les liens et les accompagnements mis en place durant le confinement.

LES PARTENARIATS ET LES CONVENTIONS

PARTENARIAT :

- Le S3AS fait partie du réseau SARADV (Soins et accompagnement en Rhône Alpes pour la déficience visuelle) qui regroupe les S3AS de la région. Ce réseau permet aux professionnels de mener des réflexions sur la qualité et la pertinence de leurs interventions en confrontant leurs pratiques à celles des pairs des autres services.

- Depuis novembre 2019, suite à une journée Hackathon Pré-Braille, 4 groupes de professionnels travaillent sur des prototypes d'outil pré-braille à destination des jeunes (sur le S3AS 4 professionnels sont investis sur 3 groupes différents). En 2020, deux temps de travail ont été réalisé. Les prototypes finalisés vont pouvoir être testés auprès des jeunes en 2021 pour évaluation avant la mise en fabrication de série qui seront distribuées à chaque S3AS du réseau.

- L'appartenance au réseau SARADV nous permet également de bénéficier de l'appui technique du CTRDV pour les besoins en ergothérapie et en locomotion. L'équipe mobile du CTRDV a effectué un suivi en ergothérapie pour 17 jeunes et des accompagnements en locomotion pour 22 jeunes en 2020. Les jeunes bénéficient également du service de transcription et adaptation des documents (agrandis, braille, DER…) et de la bibliothèque.

- Trois professionnelles (une éducatrice, l'assistante de service social et la coordinatrice de parcours) participent au dispositif RIP (Référent Insertion Professionnelle) organisé dans le cadre du réseau SARADV. Des journées de rencontres donnent lieu à des échanges de pratiques et à l'intervention d'un acteur du monde professionnel. En 2020, ce dispositif a été mis en veille avec le départ de l'animatrice (une chargée d'insertion aux PEP42), une seule rencontre en visioconférence a pu se faire en décembre.

- Le professeur de sport intervient d'une manière très pro active au niveau d'Handisport et de l'USEP. Ces partenariats permettent l'organisation de compétition, notamment le critérium national du Torball, qui se déroule tous les ans à Dardilly et qui est porté par le S3AS. Cette année, du fait de la situation sanitaire, le critérium a été annulé (date initialement prévue le 25 mars).

- Des professionnels sont investis dans des collectifs professionnels : les assistants de service social des structures handicap du Rhône, les assistants de service social des structures de la déficience visuelle du Rhône, les psychomotriciens des structures handicap de la Rhône-Alpes, les enseignants spécialisés déficience visuelle inscrit au réseau SARADV.

- Partenariats ponctuels de l'année 2020 : l'association 3 6 9 12 pour la co-construction de la matinée écrans, le SSFES pour l'accompagnement de 2 jeunes ayant une double déficience sensorielle, le TactiLab pour la création d'objet, les psychiatres de services de soins spécifiques (hôpitaux, CMP) pour certains jeunes accompagnés

Le public évoluant, l'équipe pluridisciplinaire constate qu'il est de plus en plus nécessaire de solliciter des partenaires extérieurs, en particulier ceux pouvant apporter des réponses autour du soin (autres

que ceux autour de la déficience visuelle) ou de la coordination de soins. C'est une des missions du gestionnaire de parcours (poste expérimental, recruté en novembre 2020 pour un an) : recenser les partenaires possibles et pertinents sur le territoire et mettre en place des dynamiques de partenariats (communication, convention, organisation des rencontres…).

CONVENTION :

- Une convention de fonctionnement avec chaque établissement scolaire où les enseignants ou les professionnels du service interviennent, en début d'année scolaire. Cette démarche est rendue obligatoire par un décret 2009.

- Une convention est signée annuellement avec la CSRP pour l'intervention du professeur de sport du service auprès des classes primaires en binôme avec l'enseignant de la classe, pour l'organisation des compétitions sportives communes, et de l'utilisation du matériel.

- Une convention pour l'unité d'enseignement pédagogique a été signée en 2018 entre le président de l'association et l'inspection académique, elle mentionne la mise à disposition des 4 ETP d'enseignants spécialisés du 1er degré pour le service.

- Des conventions peuvent être signées, selon les besoins des jeunes pour des bilans et/ou rééducations de professionnels libéraux (orthophoniste, orthoptiste, psychologue…) avec financement des prestations par le S3AS.

- Le prêt de matériel spécialisé à une famille ou à un établissement scolaire, fait l'objet d'une convention de prêt. EN 2019, il a été mis en place un système de caution ou d'obligation de fournir une attestation d'assurance pour le matériel afin de responsabiliser davantage les jeunes et les familles sur la bonne utilisation de ce matériel.

ORGANISATION DU SERVICE

LE PROJET DE SERVICE

Le projet de service actuel arrive à son terme (2015-2020). Dans le cadre de la perspective du regroupement des 2 S3AS du Rhône, il sera préférable de réfléchir à l'écriture d'un projet de service commun.

Voici une rapide évaluation des pistes de travail et de réflexion issus de ce projet de service :

- Renforcer la participation du jeune, et de sa famille, à l'élaboration, le suivi, l'évaluation et l'actualisation de son projet individualisé, contractualiser formellement cette implication

- La procédure du PIA a été réactualisé. 2/3 des familles sont invitées tous les ans à participer aux échanges pluridisciplinaires permettant la co-construction du PIA. Dans le cas où elles ne sont pas présentes, le coordinateur assure un travail préparatoire (recueil de leurs attentes et de leurs observations) et de restitution des échanges (permettant la finalisation de la construction du PIA).

- Mieux prendre en compte les besoins d'accompagnement des jeunes entre 14 et 25 ans au niveau de l'orientation et l'insertion professionnelle, (notamment dans le cadre de la mission régionale soutenue par l'URPEP), rendre plus effectif le suivi des 3 ans après la sortie.

- Les projets d'insertion professionnelle et du suivi des 3ans sont en cours d'écriture, mais de nombreuses actions et accompagnements sont déjà effectifs, notamment grâce à l'embauche de la coordinatrice de parcours et l'augmentation du temps de travail de l'assistante de service social. Le travail pluridisciplinaire s'est structuré autour de ces accompagnements, amenant une véritable plus-value aux prestations proposées par le S3AS.

- Favoriser une participation plus active des familles à la vie et au projet du SAAAS.

- Cette piste de travail reste toujours d'actualité. Même si la participation des familles a été plus importante ces deux dernières années sur des temps de rencontre et d'information, il est toujours difficile de mobiliser les familles sur le projet du S3AS.

- Renforcer la pluridisciplinarité et les compétences des professionnels afin de continuer à mettre à disposition des outils de compensation adaptés, efficients et performants voire innovants.

- Cette démarche s'est poursuivie au cours des 5ans : formation externe, interne, groupes de travail du S3AS ou interservices...

– Développer des réseaux de partenaires, notamment dans la santé, afin de mieux être en mesure de répondre à la mission de surveillance médicale mais aussi dans les autres domaines d'intervention du Service, rechercher des mutualisations et des complémentarités.

– Communiquer le projet de service auprès des différents partenaires éventuellement sous une forme adaptée à chacun (exemple pour les écoles, pour les partenaires du soin, …)

– Les partenariats ne sont pas encore assez développés, l'embauche d'un gestionnaire de parcours devrait nous permettre d'avancer en 2021 sur ces 2 derniers travaux (cf : partie sur les partenariats).

L'ORGANISATION INTERNE

Le changement de gouvernance au sein de l'association et le départ en retraite de la directrice des S3AS en décembre 2019 ont impacté l'organisation du S3AS. Depuis janvier 2020, la direction est composée d'un directeur de secteur, d'une nouvelle directrice du « dispositif sensoriel » regroupant les 2 CAMSP et les 2 S3AS et d'une directrice adjointe pour les 2 S3AS.
Trois secrétaires assurent le fonctionnement administratif du service : préparation des paies, suivi des véhicules, gestion des commandes, suivi du courrier, accueil du public. La secrétaire a 50 % a été recruté pour pallier aux absences de la secrétaire à 0,80 ETP pour des missions d'IRP et des missions syndicales.

- **Répartition des réunions régulières** :

– Réunion pluridisciplinaire hebdomadaire d'1h30 durant laquelle se discute l'actualité des usagers et du service

– Réunions pour l'élaboration pluridisciplinaire des PIA (24 de 30min sans les familles et 50 réunions d'1h où les familles étaient conviées).

– Réunions éducatives hebdomadaires animées par la directrice adjointe

– Réunion pédagogique (conseil des maitres) 1h par quinzaine (présence de la direction 1 fois par période)

– Réunion de direction hebdomadaire, commune aux directions du dispositif sensoriel

– Des groupes de travail pluridisciplinaire où chaque professionnel est investi sur au moins un groupe au choix (démarche qualité, animation, communication, insertion professionnelle).

– L'analyse de la pratique pour les personnels qui accompagnent les enfants (réunion 1h30 une fois par mois)

Chaque professionnel de l'équipe pluridisciplinaire organise son emploi du temps selon les disponibilités d'intervention dans les établissements scolaires, le périscolaire ou au domicile.

LA DEMARCHE QUALITE

Comme toutes les structures gérées par l'ADPEP 69/ML, le S3AS s'est engagé, depuis sa création en 2005, dans une démarche d'évaluation de la qualité des services qu'il rend à ses usagers. La dernière évaluation interne a eu lieu en juillet 2019 et a permis la réalisation d'un 4ème rapport.

- Cette 4ème **évaluation interne** a plus particulièrement porté sur l'examen des points suivants

  – L'ouverture sur l'extérieur et la communication

  – L'accueil

  – L'admission

  – Les droits et la participation des familles et des personnes

  – Le travail avec les familles

  – L'écriture ou la formalisation des protocoles et des procédures.

- **L'évaluation externe** a été menée début novembre 2014. Les conclusions reprennent une partie des points faibles déjà relevés par les précédentes évaluations interne :

  – La participation des usagers et de leur famille n'est pas suffisante

  – Les procédures ne sont pas appropriées, manque de traçabilité de ce qui est fait

  – Manque de données qualitatives sur l'évolution du public, d'élaboration d'outils de recueil de données

Nous avons intégré les préconisations dans le plan d'amélioration en hiérarchisant les priorités.

- **L'amélioration continue de la qualité**

Les actions suivantes ont été mises en œuvre en 2020 :

  – La réactualisation de la plaquette de présentation du service et du livret d'accueil de l'usager

  – Création d'un livret d'accueil des stagiaires

– Révision des procédures d'admission et de sortie (travail à finaliser en 2021)

– Groupe de travail sur le projet du suivi des 3 ans.

- **Prévention des risques**

Le plan bleu a été réactualisé en intégrant les mesures de prévention liées au COVID 19. De nouveaux protocoles sanitaires ont été mis en place (accueil de personnes extérieurs, désinfection du matériel et des locaux…).

- **Tableau récapitulatif des groupes de travail**

Intitulé du groupe de travail	Nombre de professionnels interne S3AS	Externe (nom du réseau ou des partenaires)
Matinée écran	2	Association 3 6 9 121 S3AS RDF
Livret d'accueil à destination des familles	6	
Livret d'accueil des stagiaires	2	
Brèves	4	S3AS RDF
Trame bilan éducatif	1	
Trame visite à domicile	2	
Trame suivie des 3 ans	3	
Adaptation de jeux éducatifs	2	
Admission	4	
Copil insertion sociale, scolaire, professionnelle	3	S3AS RDF
Adaptation la bonne paye	1	S3AS RDF

LES EVENEMENTS INDESIRABLES

Il n'y a pas eu d'évènements indésirables relevés sur l'année 2020.

SUIVI DES FICHES ACTIONS CPOM

Les fiches actions du CPOM déclinent les actions d'amélioration du service afin de développer et renforcer les conditions de réussite de la scolarité inclusive en :

– Répondant aux besoins non satisfaits

– Améliorant et diversifiant les prestations
– Adaptant l'accompagnement aux nouveaux besoins des jeunes et des familles

Pour cela, l'efficience du S3AS est à améliorer et nécessite de modifier l'organisation et le fonctionnement actuels des 2 S3AS

Nous avons débuté en 2020 une réflexion et un travail qui vise la fusion des deux S3AS rue de France et rue de la Baïsse.

Afin de mener à bien ce travail, nous avons fait le choix d'être accompagné par le cabinet ABAQ Conseil. Une première étape consiste à interroger et à questionner les missions des cadres et d'évaluer les fonctionnements et les processus administratifs.

Ce processus s'inscrit plus largement dans le cadre de la création d'un dispositif sensoriel regroupant les S3AS et le CAMSP sensoriel.

MAINTENANCE / TRAVAUX / AMENAGEMENTS

L'entretien des locaux est confié à une société de service adapté, c'est toujours la même personne qui vient dans les locaux chaque matin entre 6h et 7h.

Il n'y a pas d'agent d'entretien. En cas de besoin, nous devons faire appel à un agent d'un autre service de l'association. Cela met parfois le fonctionnement du service en difficulté.

Au niveau du secteur, une personne est chargée du suivi de la flotte des véhicule (entretien, renouvellement, lien avec les bailleurs automobiles…).

RESSOURCES HUMAINES

ORGANIGRAMME

Type professionnel	ETP budgétisé	Effectif au 31/12/2020	
		ETP	Nombre de personne
Directeur de secteur	0,115	0,115	1
Directeur de dispositif	0,25	0,25	1
Directeur adjoint	0,5	0,5	1
Agent administratif	1,5	1,5	3
Assistant de service social	0,5	0,5	1
Educateur spécialisé	4,5	4,5	5
Coordinateur de parcours	0,5	0,45	1
Professeur de sport	1	1	1
Psychomotricien	1	1	2
Orthoptiste	0,9	0,65	1
Orthophoniste	0,18	0	0
Psychologue	0,4	0,4	1
Total	11,345	10,865	18

A noter :

- 4 enseignants spécialisés sont mis à disposition par l'éducation nationale

- 1 agent administratif à 0,5ETP et 1 éducateur spécialisé à 1ETP renforce l'équipe pour compenser les absences de 2 salariés pour des mandats de représentants du personnel, syndicat et prud'hommes.

PYRAMIDE DES AGES

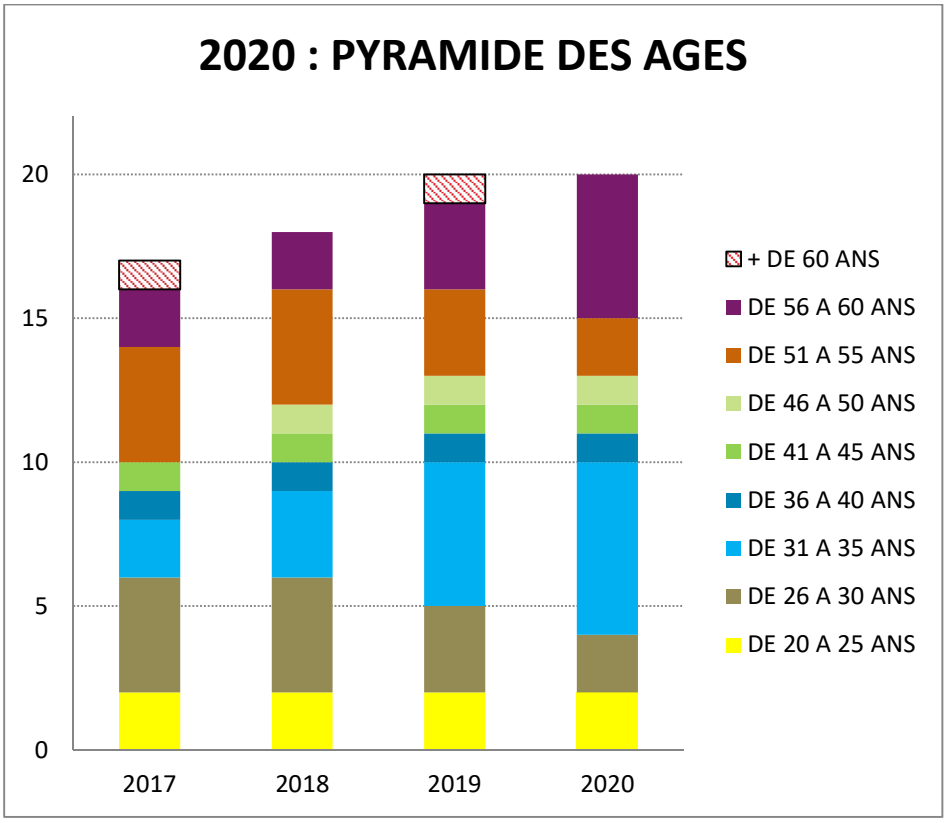

MOUVEMENTS DU PERSONNEL

ARRIVEES ET DEPARTS

Mois	Arrivée	Départ
Février	Elise MICLO Orthoptiste CDI	Diane GINDRE Orthoptiste CDI
Mai		Marine DENAUD Directrice adjointe fin CDD remplacement congé parental
Août	Mathilde PEYRET Psychologue CDD (remplacement congé maternité)	
Septembre	Mélanie HOURS Orthophoniste CDD	
Octobre		Mélanie HOURS Orthophoniste fin CDD
Novembre	Marie-Anne GAUD Gestionnaire de parcours CDD	

STAGIAIRES

En 2020 nous avons reçu 7 stagiaires :

- Educateur spécialisé 3ème année
- CAEGADV 2ème année
- Licence STAPS APAS (3 stagiaires)
- Psychomotricien 2ème année
- Master 2 psychologie (année scolaire 2019-2020)

Le service a aussi pour habitude de proposer des temps de visite et rencontre de l'équipe pluridisciplinaire aux stagiaires accueillis sur le CAMSP, l'autre S3AS et le CTRDV.

AJUSTEMENT DE POSTE

Au 31 décembre 2020 le service compte toujours des postes vacants :

- Un 0,25 ETP d'orthoptiste

- Un 0,18 ETP d'orthophoniste

Un gestionnaire de parcours a été recruté en CDD en novembre 2020 pour une mission d'un an. C'est une création de poste en expérimentation. Il a pour mission :

- La planification et l'animation des réunions éducatives

- La planification et animation des Projets Individualisés d'Accompagnement des collégiens et lycéens

- La participation à certaines ESS

- La mobilisation des réseaux et partenaires

- Le suivi et évaluation des projets avec l'équipe pluridisciplinaire.

Le temps de présence des professionnels paramédicaux ne permet pas à ce jour de répondre à l'ensemble des besoins des jeunes accompagnés ; malgré des rotations dans l'année ou à la quinzaine, il existe des listes d'attente (orthoptie, psychomotricien et psychologue) et il est difficile à ce jour de répondre aux situations urgentes. En décembre 2020, une réflexion avec le DAF et la DRH du siège est menée afin d'étudier les possibilités d'augmentation d'ETP de certains postes.

- GVT

	ETP	Date	Ancien coefficient	Nouveau coefficient	Ecart mensuel	Ecart annuel
Secrétaire	0,5	01/11/2020	482	501	19	38
Educatrice spécialisée	1	01/09/2020	434	447	13	52
Ass. Sociale	0,5	01/07/2020	447	478	31	186

ACTIONS DE FORMATION

En 2020, la plupart des actions de formation prévues hors et dans le plan de formation ont été annulé ou repoussé du fait de la situation sanitaire. Cependant il a été possible de réaliser quelques actions, la majorité en visioconférence :

- **Formations**

  - Mise à niveau en braille informatique, Eurobraille : 4h, 5 enseignants
  - Journée SARADV : Les ressources numériques scolaires, de littérature ou de loisirs : 3h, l'ensemble de l'équipe
  - Initiation et perfectionnement Power Point, Devictio : 14h, professeur de sport
  - Agitation motrice de l'enfant : 2h, 2 psychomotriciennes
  - De la vision fonctionnelle à la déficience visuelle, approche théorique, CTRDV : 7h, orthoptiste
  - Autonomie et indépendance ; accompagnement et moyens de compensation du jeune déficient visuel, CTRDV : 7h, orthoptiste
  - Approche systémique, Elantiel : 63h (9jours) formation débutée en octobre 2019, éducatrice spécialisée
  - Utilisation logiciel Via trajectoire, 3,5h, 1 secrétaire

- **Colloques et séminaires**

  - GPEAA : développer des outils numériques et pratique de travail en distanciel : 5h, 2 enseignants
  - Séminaire Légo Braille, 1h, 4 enseignants
  - Journée d'étude FAF : les nouvelles technologies, 2h, 3 enseignants

PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2021

L'année 2020 a été une année marquée par la crise sanitaire, il a fallu penser une nouvelle manière d'accompagner les jeunes et leurs familles, mettre en place de nouveaux protocoles et s'adapter aux actualités au fil des mois. À la rentrée scolaire 2020 le service a également eu un fort taux d'admission, renouvelant d'un quart les jeunes en haute intensité d'accompagnement.

L'année 2021 sera probablement encore impactée par la crise sanitaire. Même si la plupart des activités et accompagnements ont pu reprendre, une réflexion devra être menée concernant les temps collectifs avec les familles : quoi proposer ? sous quelle forme ?

Mais il sera aussi nécessaire de poursuivre nos réflexions déjà engagées sur :

- Le regroupement des 2 S3AS : au-delà du rapprochement administratif comment se réorganiser ? Rechercher des locaux communs. Harmoniser nos procédures et fonctionnements institutionnels afin de simplifier le parcours des jeunes accompagnés. Débuter l'écriture d'un projet de service commun.

- Les processus administratifs (de la direction et des secrétariats) suite à la mise en place de la nouvelle gouvernance associative l'année dernière. Un audit devrait être réalisé sur le 1er semestre 2021 pour analyser la situation et proposer un plan d'action et de travail. Dans le même ordre, en fin d'année 2021, la mission du gestionnaire de parcours sera à évaluer.

- L'intégration des nomenclatures des besoins et prestations SERAFIN-PH à nos pratiques (dans les PIA, dans la comptabilisation de notre activité…) en s'appuyant sur le guide de bonnes pratiques édités par la CNSA en octobre 2020.

- L'écriture des projets sur l'insertion professionnelle et le suivi des 3ans.

- La poursuite de l'actualisation des outils de la loi 2002-2 : l'évolution du PIA sera également menée avec le réseau SARADV.

- Poursuivre le développement du scénodrame comme outil de médiation à destination des déficients visuels (finaliser le projet, recherche de financement et de développement).

- Le développement des partenariats et d'un réseau de partenaires à solliciter en cas de besoins spécifique.